

obs 55.

Sujet : [INTERNET] Enquête publique parc éolien des Griottes à CHAMPGUYON

De : > a'

Date : 11/10/2022 à 18:08

Pour : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

A l'attention de M. Patrick ROGER, commissaire enquêteur

Bonjour Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique en cours concernant le projet du parc éolien des Griottes à CHAMPGUYON, nous avons quelques remarques à formuler, à savoir :

1/ Refus de l'invasion du paysage : Dégradations massives du paysage rural dans le Sud marnais et notamment dans la vallée du Petit Morin.

2/ Refus de l'envahissement et l'encerclement de la commune de Champguyon : Saturation par 20 éoliennes à proximité immédiate du village et par 43 éoliennes au total.

3/ Conservation d'un espace de respiration et ce conformément aux directives du code de l'environnement.

4/ Préservation de l'avifaune : L'implantation se trouve en plein couloir de migration risquant des collisions avec les pales d'éoliennes pour de nombreuses espèces d'oiseaux et chiroptères.

5/ Préservation de l'environnement : Il y a déjà saturation d'éoliennes dans le Sud-Ouest Marnais, l'envahissement de milieux naturels remarquables, le mitage de la région par une multiplication de petits parcs éoliens et ce malgré les directives du Pôle régional Environnement et Développement Durable Champagne Ardenne du Ministère de l'écologie.

6/ Conservation de l'image touristique du secteur : Une covisibilité est évidente depuis les communes du Sud-Ouest Sézannais et ce tout au long de la route touristique de la Champagne, des points de vues, des belvédères, des circuits de découverte du paysage détruisant ainsi le patrimoine touristique.

7/ Préservation du patrimoine immobilier : Quoi qu'on en dise, une décote est appliquée concernant la vente d'un bien à proximité d'un parc éolien.

Considérant que la vie en campagne se dégrade de plus en plus depuis l'arrivée massive des éoliennes, nous souhaitons fortement qu'il n'y ait plus d'implantations de centrales éoliennes supplémentaires dans le secteur Sud-Marnais et donc sur la commune de CHAMPGUYON.

En vous remerciant de bien vouloir prendre en considération nos arguments énumérés supra.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.